

# ACTU NEWS ANTIVIRUS, ANTISPAM, CYBER CRIMINALITÉS

## Les vers informatiques « storm worm » explosent..... :-)

Le 10 septembre dernier, à l'occasion de l'ouverture du Superbowl, un groupe de pirates informatiques a lancé la plus grande vague d'attaques utilisant la méthode « storm worm ». Cette technologie de piratage, apparue au début de l'année et de plus en plus pratiquée, permet d'asservir la puissance non utilisée des ordinateurs infectés.

« L'idée en soi n'est pas nouvelle, ils n'ont fait que reprendre le concept de puissance de calcul décentralisée, lancé il y a quelques années par le SETI (Search for Extraterrestrial Intelligence) », nous explique Marc Blanchard, responsable des recherches scientifiques antivirus de Kaspersky Lab. A l'époque il s'agissait d'utiliser la puissance non utilisée des ordinateurs personnels de volontaires, via un screensaver. « Ce que les pirates veulent, c'est disposer d'une énorme puissance de calcul, en parasitant un maximum de machines, transformées en PC zombie par le code malicieux qu'ils ont réussi à y introduire. »

.../...

<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-les-vers-informatiques--storm-worm--explosent-24103.html>

Copyright : sergey - 2007-09-26 19:18:43  
Creative Commons Deed

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5

Vous êtes libres :

- \* de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

\* A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

\* Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat).

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>